



International Network of Water Training Centres
Réseau International des Centres de formations
aux Métiers de l'Eau

Assemblée Constitutive du Réseau
Paris 19-21 novembre 2008

Charte constitutive

PREAMBULE

Les Participants à l'Assemblée Constitutive, des 19 et 20 Novembre 2008 à Paris,

- Reconnaisant
 - o que l'approvisionnement en eau pour la population, la santé, l'hygiène et les usages domestiques, et aussi pour la production agricole, a toujours été un enjeu majeur pour l'humanité,
 - o qu'aujourd'hui, plus que jamais, les objectifs d'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement, en particulier, sont une des priorités majeures pour le développement, notamment pour atteindre les objectifs du millénaire qui visent, entre autres, à réduire de moitié la proportion de personnes n'ayant pas accès durable à l'eau saine et à l'assainissement à l'horizon 2015.
- Conscients que les opérateurs de services d'eau, partout dans le monde et qu'ils soient aujourd'hui publics, privés ou mixtes, créent de nouvelles infrastructures et cherchent à améliorer la qualité de leurs services pour répondre aux besoins des usagers en renforçant l'exploitation, la maintenance et le renouvellement de leurs ouvrages,
- Considérant que cela suppose une meilleure gouvernance des services eux-mêmes et un renforcement des compétences et des ressources humaines,
- Convaincus que la formation professionnelle est un outil essentiel pour atteindre ces objectifs,
- Souhaitant renforcer l'échange d'expériences entre les organismes de formations aux métiers de l'eau et promouvoir la coopération entre eux.

sont convenus de ce qui suit:

ARTICLE 1 : *Création*

Les participants créent entre eux et avec toute autre organisation équivalente qui voudrait le rejoindre ultérieurement, le Réseau International des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau, ci-après dénommé provisoirement « le RICFME ».

Les langues de travail officielles du Réseau sont le français, l'espagnol et l'anglais ; le titre espagnol du Réseau est "Red Internacional de Centros de Capacitación en Agua" désigné sous le terme « RICCA », et son titre anglais est "International Network of Water Training Centres" désigné sous le terme « INWTC ».

ARTICLE 2 : *Objectifs*

Le Réseau International des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau a pour objectifs :

- de développer des relations permanentes entre les institutions intéressées et favoriser entre elles des échanges d'expériences et d'expertises,
- de renforcer la prise de conscience de l'importance de la formation professionnelle aux métiers de l'eau dans les stratégies et programmes de développement,
- de favoriser sa prise en compte par les institutions nationales, régionales et internationales,
- de renforcer les relations avec les principaux bailleurs de fonds bi et multilatéraux ou les institutions internationales engagées dans le développement du secteur de l'eau,
- d'encourager la diffusion des bonnes pratiques et des solutions innovantes dans le domaine de la formation professionnelle continue aux métiers de l'eau,
- de promouvoir des formations innovantes, notamment dans un contexte d'amélioration de la qualité et des coûts des services d'eau et d'assainissement, de l'irrigation ou de la gestion des milieux naturels et de l'environnement,
- de faciliter l'élaboration d'outils communs et de matériels pédagogiques pour renforcer l'efficacité des centres de formations professionnelles aux métiers de l'eau,
- de soutenir la création de nouveaux centres de formation dans le monde,
- de développer une plateforme de compétences et de personnes ressources dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement,
- d'évaluer les actions engagées et d'en diffuser les résultats.

ARTICLE 3 : *Activités*

Pour atteindre ces objectifs, le RICFME pourra entreprendre les activités suivantes:

- organisation de rencontres régulières, conférences, colloques, ateliers de travail, voyages d'étude,
- montage de projets conjoints entre ses membres, tels que publications de guides, manuels, méthodologies, ...
- création de sites web ou autres supports de communication,
- organisation d'échanges d'informations sur les technologies, équipements et autres solutions techniques et administrative dans le secteur de l'eau, afin de les promouvoir et faciliter leur mise en œuvre,
- instauration d'un système d'émulation et d'évaluation au sein du réseau pour récompenser les meilleures pratiques des centres,
- participation à des conférences et événements internationaux,
-

ARTICLE 4 : Organisation du réseau, Statut juridique

Le Réseau est une structure souple et ouverte reposant sur le principe d'une adhésion volontaire et du souhait partagé de travail en commun de ses membres.

Il n'est pas doté immédiatement d'une personnalité juridique propre, ni d'un statut d'organisation internationale, mais il est simplement régi par la présente Charte d'adhésion.

Si nécessaire, une structure juridique pourra être mise en place, de type associatif et sans but lucratif, lors d'une prochaine assemblée générale.

ARTICLE 5 : Membres du Réseau

Le Réseau est ouvert :

- aux centres ou institutions de formation professionnelle ou technique aux métiers de l'eau, qu'ils soient nationaux, régionaux ou internationaux, publics ou privés, et aux sociétés du secteur qui utilisent leurs services,
- aux administrations gouvernementales chargées de l'eau ou de la formation professionnelle dans leur pays respectifs,
- aux organisations de coopération bi ou multilatérale soutenant des actions de développement de la gestion intégrée des ressources en eau et des services collectifs d'eau potable et d'assainissement ou d'irrigation et qui soutiennent des programmes de formation professionnelle dans ces secteurs.

Les membres acquièrent cette qualité dès lors qu'ils ont fait acte de candidature au Réseau en signant la présente CHARTE CONSTITUTIVE.

Administration du Réseau : les activités du réseau sont décidées par consensus entre les membres, qui désignent parmi eux un Bureau de Liaison, composé du Président en exercice, du secrétaire et de membres désignés en fonction d'une bonne représentation géographique de tous les continents.

ARTICLE 6 : Droits et obligations

Les Membres bénéficient de tous les produits et services du RICFME (actes des rencontres, documents pédagogiques et de gestion, carnets d'adresse, conseils et services web...)

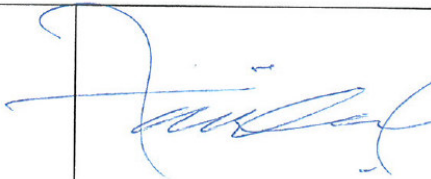



Les Membres s'engagent à collaborer aux activités du réseau pour l'accomplissement de ses objectifs et ont pour obligations de contribuer au fonctionnement du réseau par leur participation active aux réunions, l'organisation des assemblées ou de manifestations, ainsi qu'aux activités et programmes conjoints organisés par le RICFME.

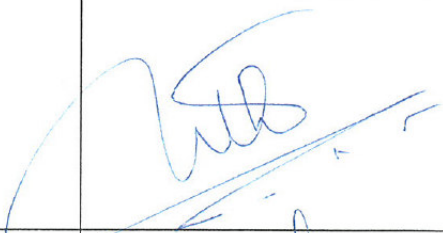

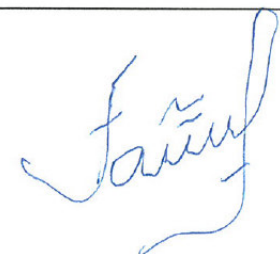

Fait à Paris le 20 Novembre 2008,

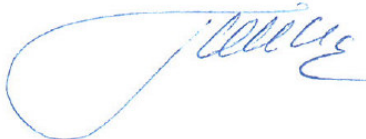


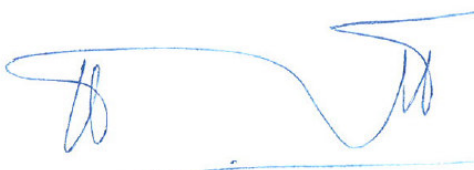

Les signataires

**ENGAGEMENT DES MEMBRES FONDATEURS
DU
RESEAU INTERNATIONAL DES CENTRES DE FORMATION AUX METIERS DE L'EAU**

Paris, le 20 Novembre 2008

<p>ALGERIE</p> <p>Monsieur Hocine ZAIER Directeur des Ressources Humaines ADE-MRE Alger</p>	
<p>BENIN</p> <p>Monsieur Karimou ASSOUMA Directeur Général SONEB – Société Nationale des Eaux du Bénin Cotonou</p>	<p>20</p> 
<p>BURKINA FASO</p> <p>Monsieur Boureima BOLY Responsable du Service Formation et Perfectionnement ONEA – Office National des Eaux et de l'Assainissement Ouagadougou</p>	
<p>BURKINA FASO</p> <p>Monsieur Abibou CISS Conseiller du Directeur Général Chargé des Relations Internationales 2iE – Institut International d'Ingénierie de l'Eau et l'Assainissement Ex Groupe EIER/ETSHER Ouagadougou</p>	
<p>FRANCE</p> <p>Monsieur Jean François DONZIER Directeur Général OIEau – Office International de l'Eau Paris</p>	

<p>KENYA</p> <p>Monsieur Mwalimu K. MUSAU Directeur KEWI – Kenya Water Institute Nairobi</p>	
<p>LAOS</p> <p>Monsieur Khampheuy VONGSAKHAMPHOU Directeur Capital Water Supply Enterprise Ventiane</p>	
<p>LIBAN</p> <p>Monsieur Fadi COMAIR Directeur de l'Eau et de l'Energie Beyrouth</p>	<p>Confirmé par message</p>
<p>MALI</p> <p>Monsieur Mohamed TANDINA Directeur Centre de Perfectionnement Professionnel Energie Mali Bamako</p>	
<p>MAROC</p> <p>Monsieur Abderrafiq MARDI Directeur Ingénierie Formation ONEP – Office National de l'Eau Potable Rabat</p>	
<p>MEXIQUE</p> <p>Sr. José Luís LUEGE TAMARGO Directeur Général CONAGUA Mexico</p>	<p>Confirmé par message</p>

<p>POLOGNE</p> <p>Monsieur Zbigniew SOBOCINSKI Directeur Général GFW – Gdansk Fondation for Water Gdansk</p>	
<p>TOGO</p> <p>Monsieur Yawo Elihoho EVENYA Directeur Général Togolaise des Eaux Lomé</p>	
<p>TUNISIE</p> <p>Madame Amel JRAD Responsable de la Sous Direction de la Coopération Internationale et de la Programmation CITET Tunis</p>	<p>PO</p> 
<p>VIETNAM</p> <p>Monsieur Ba Thang NGUYEN Directeur CNEE – Centre National pour l'Eau et L'environnement Hanoï</p>	 <p>Nguyen Ba Thang</p>
<p>OUZBEKISTAN</p> <p>Monsieur Pulatkhon UMAROV Directeur Adjoint SIC ICWC Tashkent</p>	 <p>P. Umarov</p>

<p>PHEDRAGO k. Paul</p>	
<p>KHAMPHAMAY SENNOU VONG</p>	<p>E/o. Wlus</p>
<p>Paul GINIÈS</p>	
<p>Chau TRAN- PHUC</p>	
<p>M^{me} Véronique BOSSON Directrice des Ressources Humaines</p> 	